

p.B.11.43.Am.- JX.

Co 18 Mai 1951

ad 402

778

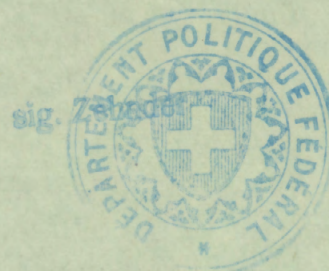
Par note du 4 mai 1951, la Légation des Etats-Unis d'Amérique a exprimé le souhait que l'enquête ouverte contre le ressortissant américain Charles D a v i s , actuellement malade, soit accélérée.

Le Département Politique Fédéral a l'honneur de faire savoir à la Légation que l'instruction préparatoire est maintenant close. Le juge d'instruction remettra incessamment le dossier au Ministère public fédéral, pour la suite à donner.

L'état de santé du prévenu, hospitalisé à la clinique médicale de l'hôpital cantonal de Genève depuis le 30 mars 1951, est en voie d'amélioration. Le traitement antibiotique auquel est actuellement soumis M. Davis se poursuivra pendant deux semaines encore. Le patient sera ensuite à même de se prêter aux formalités judiciaires.

Le Département saisit cette occasion pour renouveler à la Légation l'assurance de sa haute considération.

Berne, le 18 mai 1951.



A la Légation des Etats-Unis d'Amérique,

B e r n e .

e<sup>w</sup>

Dodis

